

de 1793 ait eu tort de tenter de « faire prévaloir ses propres intérêts de classe », d'engager, bien que prématurément, la lutte contre la bourgeoisie. Proposer une telle interprétation serait faire dire à Marx et Engels plus qu'ils n'ont voulu dire. Certes, ils furent disposés, un court moment, à faire un bout de chemin avec la bourgeoisie progressiste allemande de 1848, mais ils étaient des révolutionnaires trop avertis pour ne pas se rendre compte que l'avant-garde ne pouvait, selon leurs propres termes, « éveiller chez les ouvriers une conscience claire et nette de l'antagonisme violent qui existe entre la bourgeoisie et le prolétariat » qu'en les entraînant à défendre leurs intérêts de classe contre la bourgeoisie.

La conscience de classe des travailleurs ne s'éveille pas simplement à coups de discours et de brochures de propagande. Elle se forme dans la lutte. Et comme d'autre part, ils estimaient eux-mêmes que la révolution bourgeoise en Allemagne « ne saurait être que le prélude immédiat d'une révolution prolétarienne », ils ne pouvaient conseiller aux travailleurs allemands de se préparer à une révolution prolétarienne, estimée si prochaine, en marchant pieds et poings liés dans le sillage d'une bourgeoisie à laquelle ils étaient d'ores et déjà opposés par un antagonisme violent.

Et même si ces premières tentatives révolutionnaires avaient abouti à un échec, par suite du manque de maturité des conditions objectives, Marx et Engels n'auraient sans doute pas blâmé les travailleurs allemands d'avoir engagé la lutte. Ils savaient que la classe ouvrière tire plus d'enseignements d'une bataille, même suivie d'une défaite, que de la passivité, que de la capitulation devant l'adversaire de classe. Telle sera, d'ailleurs, leur attitude à l'égard de la Commune parisienne de 1871 : une mise en garde alarmée, pour ne pas dire pusillanime, avant qu'elle n'éclate, et ceci pour des raisons objectives ; mais une totale solidarité subjective avec elle à partir du moment où elle a engagé le combat, dût-il aboutir à son écrasement.

Les interprètes tendancieux du marxisme, les social-démo-

crates modernes, ont essayé de tirer parti de la dualité de la pensée marxiste sur ce point. Ils ont joué à plaisir sur l'équivoque. Ils ont confondu à dessein le point de vue objectif et le point de vue subjectif. Et, faisant état du manque de maturité des conditions objectives permettant la réussite d'une révolution prolétarienne, ils ont formulé cette conclusion subjective qu'au cours d'une révolution bourgeoise, la bourgeoisie est fondée à défendre, c'est-à-dire à défendre féroce, ses intérêts de classe contre le prolétariat et que le prolétariat ne doit « pas encore » réagir contre la bourgeoisie.

C'est ainsi que Jaurès, au lieu de constater objectivement que la Convention a défendu avec beaucoup d'âpreté les intérêts de classe de la bourgeoisie, éprouve le besoin de l'en féliciter subjectivement : « Quel est le socialiste, écrit-il, s'il est fidèle à la méthode historique, qui reprochera à la Convention de n'avoir pas proclamé l'idéal communiste et prolétarien, avant que les conditions économiques et intellectuelles en fussent réalisées ? (...) Le devoir des conventionnels était de défendre, de sauver la société nouvelle qui s'affirmait par la Révolution. Ce n'était pas d'anticiper sur une Révolution nouvelle dont nul à cette heure n'avait la formule, et qu'aucune classe n'était prête à porter. A cette date, toute menace à la propriété était réactionnaire : elle ne pouvait que servir les ennemis de la Révolution, sans ouvrir un ordre nouveau (...) Lorsque des socialistes accusent ou maltraitent la Convention, quand ils la rabaisent à n'être qu'une assemblée de classe, ils abusent contre elle-même de son œuvre même qui a permis l'éclosion du socialisme moderne. Marx était plus juste pour elle, et il la glorifiait. »

Voici une affirmation bien tendancieuse. Marx et Engels, au contraire, n'ont cessé de mettre l'accent sur le caractère de classe de l'œuvre réalisée, au cours de la Révolution française, par les assemblées bourgeoises. D'ailleurs, dans une autre page, Jaurès lui-même rappelle que Marx a traité la loi